

St-Henri de Mascouche, 23 Septembre, 1895.

Je soussigné, certifie que Sœur Marcienne, religieuse des Sœurs de Charité de la Providence, atteinte d'une inflammation de la moëlle épinière, dans la partie cervicale, ne pouvait être guérie que par miracle, les remèdes ne pouvant être d'aucun effet dans l'état où elle se trouvait.

Après une neuvaine faite à la Mère Gamelin, au saint sacrifice de la Messe, au moment de l'élévation, elle se sentit subitement guérie et put se mettre à genoux et marcher comme tout le monde, ce qu'elle n'avait pu faire depuis près de cinq ans.

JOS. RENAUD, DR.

Je, Jacques Augustin Leblanc, Médecin, pratiquant à Montréal, certifie avoir traité Sr Marcienne, religieuse de la Communauté des Sœurs de la Providence, pour ataxie locomotrice, pendant plusieurs années depuis 1890.

Malgré tous les soins, la maladie ne put être vaincue. Une légère amélioration lui permit de marcher difficilement avec l'aide d'une chaussure spéciale. Depuis l'époque susdite, la maladie est toujours restée dans le même état. Je considérais la maladie incurable, lorsque, le 23 septembre dernier, Sr Marcienne fut soudainement et complètement guérie au moment de la Communion qu'elle faisait pour terminer une neuvaine à « Mère Gamelin » pour obtenir sa guérison.

Quelques heures après, j'étais appelé pour constater cette guérison que je n'hésite pas à appeler miraculeuse.

J. A. LEBLANC, M. D.

Montréal, 22 Octobre, 1895.

Société d'une messe

M. l'abbé F. X. Birtz, curé de Saint-Etienne de Beauharnois, décédé le 24 du courant, était membre de la Société d'une messe.

L. E. COUSINEAU, chan., *Vice-Chancelier.*